

DIAGNOSTIC Préliminaire

Objectif global : Dynamiser l'agriculture sur le territoire en modulant les actions sur le territoire selon les caractéristiques physiographiques et socio-économiques pour créer une agriculture ouverte et diversifiée dans une communauté vivante et innovante. Chaque secteur à ses forces et ses faiblesses. Il faut soutenir, consolider et renforcer les différents secteurs.

Énoncé de vision : Une agriculture dynamique, ouverte et diversifiée présentes dans des communautés vivantes, saines et innovantes.

FORCES

Le milieu et ses conditions biophysiques

- Diversité biophysique et géographique de la région (sol, climat, réseau hydrographique...)
- Diversité des paysages et des repères identitaires de la région
- Importance environnementale de la biodiversité (faune et flore) et du couvert forestier de la région
- La superficie forestière de la MRC qui est de 91 000 ha et sa composition
- Contribution environnementale de la forêt : maintien de la qualité de l'eau, à la conservation du paysage. La mise en valeur se fait en partie avec des guides de saines pratiques.
- La vitalité de la foresterie et de l'agriculture sont liés par la géographie et par leurs impacts sur les bassins versant.

L'agriculture et ses activités

- Dynamisme agricole fort surtout dans l'ouest
- Diversité de productions et d'activités sur le territoire (760 exploitations agricoles): bovines, laitières, porcines, avicoles, fruitières et maraîchères etc., dont 35 agrotouristiques
- Beaucoup de conseillers agriculteurs dans les conseils des municipalités de la MRC (il y en a 24/126 présentement, et 9/21 maires sont agriculteurs)

- Petites productions innovantes et différentes ayant développés de nouveaux créneaux (plusieurs projets agricoles structurants et innovants)
- Entreprises (274) déclarant effectuant de la transformation et/ou de la mise en marché de produits agricoles, dont 80 en transformation.
- Bonduelle: leader mondial dans la transformation des légumes
- Soutien au développement des activités agrotouristiques
- Présence d'agriculteurs à temps partiel ayant d'autres revenus que ceux provenant de l'agriculture et contribuant à l'occupation du territoire
- Existence d'un produit d'appel unique fort, le vin, ayant un bon pouvoir d'attraction (Route des vins)
- 3 marchés publics et un marché de solidarité virtuel
- Expertise agroenvironnementale développée avec le Dura-Club et le MAPAQ à Bedford, notamment avec le projet Rivière aux Brochets
- La présence du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie qui structure la mise en marché du bois pour les producteurs ;
- La présence de plusieurs entreprises de transformation du bois qui achète le bois des propriétaires de boisé (plusieurs débouchés sont disponibles);
- La présence de professionnels forestiers qualifiés et accrédité par l'Agence forestière de la Montérégie pour offrir des services aux propriétaires de boisé ;
- L'accès des propriétaires forestiers, possédant 4 ha et plus de boisé, au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées de l'Agence forestière de la Montérégie.
- Le processus de certification forestière mise en place par le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie ;
- Le MAPAQ doit déterminer les friches qui peuvent être reconvertie en champs ou bien mise en valeur au niveau forestier.

Autres fonctions et réalités liées à l'agriculture

- Volonté du milieu de participer au PDZA
- Volonté de la MRC d'aller de l'avant avec le PDZA
- Indices de développement élevé des municipalités de l'est, population plus scolarisé et mieux rémunéré.
- Gens du milieu : innovation, richesse d'idée, ouverture d'esprit...
- Mixité dans la population et interaction
- Offre touristique (plusieurs infrastructures, circuits vélos et sentiers)
- Clientèle touristique déjà présente à l'année et fidélité de cette clientèle.

- Clientèle de villégiateurs et de néo-ruraux consommateurs de produits locaux et à valeur ajoutée
- Proximité des consommateurs et des grands centres urbains (Montréal, Sherbrooke, É-U)
- Patrimoines agricoles mis en valeur (ex : grange de Mystic, musée Missisquoi, école de Sainte-Sabine et de Knowlton)
- 2 Pépinières à la MRC, dont une depuis 2009 pour les bandes riveraines
- Synergie entre les acteurs socio-économiques du milieu

FAIBLESSES

Le milieu et ses conditions biophysiques

- Contraintes physiographiques, anthropiques, de conservation ou fauniques
- Problématiques agroenvironnementales dans certaines portions du territoire
- Pas de règlement sur l'encadrement des paysages régionaux (Présence assez importante d'éléments nuisibles ou déstructurant ayant un impact négatif sur le paysage). Pas d'outils en place et pas d'incitatifs.

L'agriculture et ses activités

- Abandon des terres agricoles dans l'est = friches, dégradation du paysage, changement d'usage...
- Pas de règlement pour soutenir et encadrer les activités agricoles (pression exercée par les gentlemen farmers et impact sur le paysage). Certains outils existent mais ne sont pas implantés, être plus incitatif que coercitif.
- Ferme expérimentale de Frelighsburg sous utilisée
- Manque de soutien du CLD aux agriculteurs pour les plans d'affaires et l'agriculture à plus grande échelle.
- Pas de profil bio alimentaire précis à l'échelle de la MRC (il en existe un à l'échelle de la Montérégie)
- Manque de promoteurs agricoles et forestiers et peu de grandes entreprises de transformation
- Pénurie de main d'œuvre agricole spécialisée
- Salaire peu élevé dans le secteur agricole de la région et désintéressement des jeunes
- Individualisme
- La notion d'exploitation rentable pour la CPTAQ lors de morcellement
- Difficulté d'accès au crédit (capital de risque) avec la Financière agricole du Québec (FADQ)

- Manque d'ouverture de certaines catégories de producteurs face à de nouvelles avenues de production ou au changement en général.
- Lourdeur administrative rattachée aux normes et règlements de plus en plus nombreux à respecter (divers intervenants et beaucoup de paperasse au niveau local, régional et provincial)
- Manque de place et de structure pour les produits québécois
- Pénétration des produits alimentaires étrangers dans nos marchés (produits qui font compétition aux produits locaux)
- Forêts sous exploitées (matière ligneuse et non ligneuse) et pas de stratégie dans le temps par les municipalités
- Peu de plantations et de forêts aménagées. On tarie la source forestière car une forêt aménagée produit plus.
- Manque de diversification dans l'ouest (pommes de terre, millet, autres cultures payantes)

Autres fonctions et réalités liées à l'agriculture

- Indices de développement faible des municipalités de l'ouest, population moins scolarisée et moins bien rémunérée)
- Perte de vitalité de certains noyaux villageois (surtout dans l'ouest)
- Les affectations datent et ne représentent plus l'occupation du territoire actuel. Ce sont seulement les variables humaines d'occupation du territoire qui ont été pris en compte lors de leurs conceptions.
- Usages : beaucoup de résidentiel en zone agricole (tendance : plusieurs néo-ruraux recherchent un domaine à la ferme, cette tendance est marquée dans le secteur Est alors que dans le secteur ouest les demandes pour des résidences est plus en lien avec l'activité agricole)
- Cohabitation parfois difficile entre les différents usages en zone agricole
- L'ouest est plutôt un lieu de passage pour les touristes qui se dirigent vers la route des vins, la montagne...
- La population est non ou peu informée sur les réalités en lien avec l'agriculture et la foresterie
- Les élus sont peu informés sur les réalités forestières et non pas de vision à long terme de développement forestier et sur l'avenir de la forêt
- Perspective démographique à la baisse
- Vieillesse des gestionnaires des entreprises agricoles
- Difficulté d'accès à la terre pour les nouveaux entrepreneurs agricoles et la relève à cause de l'application stricte de la LPTAA (morcellement)
- Coûts élevés des terres dû à l'augmentation de la valeur foncière et à la spéculation

- Pression exercée par les populations rurales non agricoles et proximité de Montréal
- Défaut de vision et de planification à moyen/long terme dans les municipalités pour ce qui a trait au développement agricole et à la protection de la zone
- Absence d'une couverture Internet sur l'ensemble du territoire
- Dépendance d'une mise en marché soutenu par un syndicat.
- Agriculteurs mal préparés à la secousse sismique qui frappe.
- Zonage de la CPTAQ prohibitif pour la réalité agricole d'aujourd'hui et de demain

OPPORTUNITÉS

Le milieu et ses conditions biophysiques

- Produits forestiers ligneux et non ligneux (chasse, champignons, ginseng...)
- Les guides sur le paysage
- Guide du rappel sur la gestion des sédiments (pour répondre aux problèmes agroenvironnementaux)
- Diversité de l'agriculture tenant compte du climat et des microclimats, et des types de sols.

L'agriculture et ses activités

- La Route des vins et son laboratoire rural (développement d'une région à partir d'un produit d'appel)
- Ferme expérimentale de Frelighsburg, R&D et formation
- Développer partenariat au niveau local avec Bonduelle
- Biomasse: projet de panic érigé et de résidus forestier. Intérêt vers l'autosuffisance dans la région pour le chauffage des entreprises agricoles et des institutions.
- Projet équestre à Bedford
- Projet Ferme de la Colline à Bromont
- Projet à Dunham de terres agricoles pour la relève
- Projet d'éco-village agricole à St-Armand
- Milieu maraîcher dynamique : Les nu-main, Jardin la Grelinette, Les jardins de Tesa...
- Développer davantage la transformation et les produits à valeur ajoutée
- Meilleure mise à contribution du CDBME et de la CRÉ pour la réalisation de projets de diversification et de transformation de produits
- Meilleure possibilité de financement avec Financement agricole Canada (FAC) et la Banque fédérale de développement (BFD) qu'avec la FADQ, car plus de flexibilité (tiennent compte des autres sources de revenus qui procurent une sécurité financière aux promoteurs de projets)
- Diverses activités organisées en lien avec les produits du terroir : La clé des champs, Écosphère ...
- Faire avec le MAPAQ un bilan des terres qui pourrait faire l'objet de travaux de reboisement.
- Potentiel de production en feuillus nobles de haute valeur.
- Potentiel de transformation des essences forestières en produits de haute valeur ajoutée
- Définir une zone agricole (fruitière) jusqu'à une certaine zone en montagne
- Réinventer un modèle d'agriculture

- Lien attaché à la propriété pour l'exploitation agricole vs lien attaché au propriétaire.
- L'abandon des terres agricoles dans l'est = friches représente une opportunité d'action concrète pour des projets en foresterie
- Les propriétaires agro-forestiers peuvent avoir accès à une visite conseil d'un professionnel de la forêt gratuitement pour une première évaluation.
- Favoriser la réalisation d'un plan d'aménagement forestier pour les terrains qui possèdent une superficie forestière de 4 hectares et plus.
- Faire valoir les perspectives d'avenir pour les jeunes dans la forêt.
- Forêt de démonstration.
- L'achat local
- Le bois est un produit local. Il y aurait un fort potentiel pour développer des produits locaux à haute valeur ajoutée à partir de la ressource régionale.
- La production d'énergie à partir de la biomasse forestière locale (mettre en valeur les bois sans preneur)
- Pour les producteurs forestiers profiter du remboursement de taxes lors de travaux forestiers/ revenu

Autres fonctions et réalités liées à l'agriculture

- Volonté locale de la MRC et mobilisation des acteurs afin d'assurer le suivi du PDZA
- Révision des limites des syndicats de base de l'UPA avec celles des MRC
- La présence de voies de circulation (routes et autoroutes) favorisant un accès rapide aux marchés de consommation (Québec, Ontario, USA)
- Plusieurs circuits éco, récréo, agrotouristiques de la région (ils sont de nature à favoriser l'achat et même le développement de produits)
- Clientèle touristique : temps forts pour chacune des saisons dans l'offre touristique (Printemps : vergers en fleurs; Été : activités récréotouristiques de tout genre; Automne : récolte des pommes, vendanges, féerie des couleurs...; Hiver : ski alpin, circuits de motoneige, ski de fond, activités vin de glace...)
- L'exportation des produits régionaux

MENACES

Le milieu et ses conditions biophysiques

- Érosion des sols et dégradation de la qualité de l'eau en milieu agricole
- La législation et les règlements ne tiennent pas compte des réalités de la région
- Dégradation des paysages et donc de l'attractivité de la région

L'agriculture et ses activités

- Beaucoup de terres délaissées mais exploitables
- Dézonage de bonnes terres agricoles et reconversion des terres
- Démotivation et démobilité du monde agricole et de sa relève potentielle
- Vente de certaines terres agricoles à des non agriculteurs
- Relèvement du niveau de taxation foncière
- Manque de financement
- Risque du Dumping de produits étrangers dans nos marchés
- La concurrence et le prix des produits québécois
- Perte d'accessibilité et de concurrence (plus difficile et contraignante)
- Manque de connaissance face à l'aménagement forestier des propriétaires de boisés;
- Augmentation des contraintes (lois, règlements, certification, etc.) en aménagement forestier.
- Le travail en silo entre le milieu agricole et forestier

Autres fonctions et réalités liées à l'agriculture

- Usages résidentiels mal planifiés ou mal localisés
- Que les consommateurs ne comprennent pas l'importance de soutenir l'agriculture locale
- Que le gouvernement ne donne pas suite aux recommandations du PDZA
- Anarchie architecturale
- Disparition de certains savoir-faire
- Disparition de villages ou fusion

Propositions d'actions et recommandations pour redynamiser la zone agricole

2 volets du plan d'action :

- plan d'action de Brome-Missisquoi avec des objectifs
- recommandations gouvernementales

Voici certaines propositions d'actions recensés :

Communication/sensibilisation :

Plan de communication (agricole et forestier)

- Valoriser la profession d'agriculteur et de forestier en informant davantage la population et faire reconnaître les divers rôles de l'agriculteur pour la région et le développement économique, l'environnement et les paysages
- Informer les consommateurs, les sensibilisant au milieu agricole et aux produits (juste prix)
- Cours sur l'agriculture dans les écoles de la région (aussi à l'échelle du Québec)
- Projet de camps de jour : expérience jardin pour les jeunes (ex. projet au jardin botanique)
- Projet de gîte à la ferme pour permettre le séjour de petites familles en milieu agricole (intégration du monde urbain au rural)
- Visite et ou gîte/séjour dans des forêts aménagées

Environnement et paysage :

- Favoriser la protection et au besoin l'aménagement des bandes riveraines pour régler des problématiques agroenvironnementales dans certaines portions de territoire (érosion, qualité de l'eau...)
- Taxe touristique redistribuée aux agriculteurs pour le paysage (ils maintiennent celui-ci et contribuent par le fait même à la vitalité touristique de la région) Tous en bénéficient!

- Favoriser les projets qui maintiennent le paysage
- Guides des bonnes pratique environnementale du RAPPEL / Que les cours d'eau principaux soit visités durant l'été par des étudiants pour dressé un portrait des problématiques et y prévoir un plan de revitalisation.
- Élaborer un concept de forêt habitée et conservation
- Élaborer un diagnostic pour revoir les pratiques dans les champs
- Cibler les zones sensibles au niveau agroenvironnemental en bordure des cours d'eau de la MRC
- Élaborer un diagnostic selon les coefficients d'occupation du sol (mesurer l'impact pour les sous-bassins)
- Valoriser les efforts environnementaux des producteurs agricoles par le biais d'une aide accordée en fonction des biens et services environnementaux (récompense ceux qui font des efforts)

Aménagement, municipalités, MRC :

- Revoir les affectations/ distances séparatrices (les moduler, il ne faut pas appliquer la même recette partout)
- Moduler les distances séparatrices selon les secteurs (les diminuer surtout dans la portion Ouest)
- Zonage révisé en fonction de l'agriculture
- Créer des secteurs ou des ilots agricoles et boisés, identifiés au schéma et protégés et ayant une vocation agricole... obligation de les entretenir ou de les louer.
- Revoir la réglementation lié à l'agriculture (ex : nuisance sonore des tracteurs...assouplir certaines règles)
- Se questionner sur l'agriculture visible ou profitable (occupation du territoire ou l'argent??)
- PIIA pour certaines constructions agricoles
- Les municipalités et les agriculteurs doivent maintenant travailler ensemble
- Que les élus soit attentif et qu'il présente un plan d'urbanisme sur 10-15 ans
- Utiliser l'article 59 de la LPTAA afin de diminuer la pression urbaine dans les milieux agricoles plus déstructurés
- Prévoir le remplacement de superficies en culture qui seront urbanisés

Dynamisme agricole et forestier :

- Effectuer un profil bio alimentaire de la MRC (portrait transformation/commercialisation)
- Maximiser l'utilisation du sol agricole selon la classe de sol

- Inventorier les terres en friche sur le territoire, documenter leurs paramètres et évaluer leur potentiel de culture
- Demander au MAPAQ ou AAC d'inventorier les cultures les plus rentables/ha pour notre territoire.
- Règlement, obligation sur l'entretien ou le maintien des terres agricoles en zone agricole ou surtaxe pour les récalcitrants (loi dans l'ouest déjà existante)
- Favoriser la location des terres possédées par les non agriculteurs (réseautage ou liste de disponibilité)
- Possibilité de créer une banque de terre (pool).
- Créer une banque de terres agricoles pour la relève (essayer de préserver ces terres de la spéculation foncière)
- Inciter la mise en valeur des terres agricoles par d'autres types d'activités (flexibilité des normes régissant les types d'activités permises en milieu agricole, comme ce qui est fait pour les vignobles)
- Obligation de la mise en valeur des terres en friche
- Favoriser le développement de produits à valeur ajoutée
- Faciliter la diversification de production pour les agriculteurs (donner plus de latitude et rendre les lois moins contraignantes à ce niveau. ex : œuf, légumes, bœuf... à petite échelle)
- Reconversion de certains bâtiments agricoles en gîte
- Favoriser ou soutenir la production de biomasse énergétique
- Mettre en valeur le potentiel forestier existant (produits ligneux et non ligneux : chasse, ginseng, champignons...)
- Sensibiliser les propriétaires privés aux bonnes pratiques d'aménagement par du soutien technique, de la formation et le transfert des connaissances.
- Favoriser le développement de produits à valeur ajoutée

Réseautage :

- Créer un poste au CLD ou à la MRC de conseiller ou de personne ressource dédié à l'agriculture
- Trouver un leader pour aider les agriculteurs et les forestiers et appuyer l'innovation. Le réseautage est primordial et est la base de
- Guichet unique pour les agriculteurs et forestiers, ainsi que les divers intervenants du milieu sur les programmes et les projets dans le domaine.
- Créer un réseau entre producteurs agricoles et forestiers

- Perpétuer le développement et le maillage entre les entreprises agricoles, les projets agrotouristiques et les autres usages
- Créer un réseau entre les restaurateurs et les agriculteurs
- Créer un réseau pour la vente de bois local
- Réseautage d'entreprises diverses qui pourrait soutenir les entreprises agricoles de la région
- Incubateur de producteurs agricoles (petits lots et aide au démarrage)
- Former des comités de producteurs par sous-bassin versant visant la protection de l'eau

Fiscalité et financement :

- Incitatifs fiscaux pour préserver les activités en place et en développer de nouvelles
- Revoir la fiscalité agricole. Il y a plusieurs problèmes. Y aller avec des secteurs d'impositions.
- Changer les méthodes de taxation et d'évaluation (voir un modèle tel qu'utilisé pour les bâtiments commerciaux, selon les revenus générés par la terre?)
- Les lois doivent être attachées à la terre et non à l'exploitant
- Financement : plus de flexibilité de la part de la FADQ
- Autoriser le soutien technique et financier de projets agricoles à temps partiel
- Le milieu agricole souhaiterait être davantage soutenu par le CLD au niveau de l'entrepreneurship (plan d'affaire)
- Aide et support à la relève (subventions)
- Subventions pour supporter les projets visant à donner une valeur ajoutée aux produits agricoles locaux
- Que les demandes de financement auprès de la CRE soit pour 3 ans minimum
- Supporter le milieu dans ses initiatives visant à rechercher et favoriser la mise en œuvre de pratiques aptes à maintenir et à améliorer la qualité des sols et de l'eau

Mise en marché et consommateurs :

- Favoriser le développement de l'achat local par les locaux et non seulement par les touristes
- Positionnement des produits locaux dans les commerces locaux
- Regroupement des producteurs pour la mise en marché des produits (commissaire/représentant)
- Mise en place éventuelle d'une structure (coopérative) de mise en marché des produits régionaux
- Modifier la réglementation des épiceries

- Créer un marché de produits québécois avec une bannière québécoise
- Favoriser ou soutenir l'agriculture biologique et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Ex : projet de Bromont, Ferme de la colline.
- Effectuer une étude pour voir quelles sont les demandes des consommateurs locaux et les tendances du marché
- Aller au devant de ce que les citoyens veulent : produits sans OGM et sans hormones...

Recherche et innovation :

- Innovation : voir les opportunités de développement plutôt que les menaces en lien avec le statu quo général
- Travailler à promouvoir de nouvelles transformations de produits.
- Identifier les produits et les marchés pour lesquels une transformation ajouterait une valeur au produit
- Encourager les projets de transformation à valeur ajoutée à la ferme par un soutien technique, financier et de gestion
- Catalogue d'idées de productions

Voici certaines recommandations recensées :

Recommandations gouvernementales :

- Assouplissement du cadre réglementaire touchant les agriculteurs et les forestiers. Harmoniser certains règlements entre les municipalités.
- Laisser de la place à l'innovation et aux opportunités en agriculture
- Assouplissement des règles pour les types de projets possible qui peuvent être rattachés à une production agricole
- Lier la transformation à la production : continuité de la ferme (élargir les possibilités : meunerie, moulin à scie, infrastructure de transformation...)
- Protéger l'agriculture de façon conséquente et orchestré pour répondre aux besoins fondamentaux
- Revoir les directives et les moyens mis en place pour gérer les fonds publics attribués aux agriculteurs

- Revoir la taxation pour les producteurs (par exemple pour le bénéfice environnementale : bandes riveraines)
- Faire tomber les barrières tarifaires (autre échelle d'action)
- Les efforts de mise en valeur de la forêt privée sont trop peu nombreux, les besoins sont là mais la forêt est souvent vue comme une zone d'ambiance plutôt qu'une source économique. Faire valoir la profitabilité de l'aménagement forestier pour la collectivité et la planification à long terme (sur 15 ans).